

# **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, le douze janvier, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DUMAS, Maire.

M. Fathi OUCHEM a donné pouvoir à M. Sylvain DUMAS  
M<sup>me</sup> Colette CHAMBRION a donné pouvoir à M. André VADOT  
M. Jérôme CUENOT a donné pouvoir à M. Stéphane BONU  
M. Stéphane DENIZOT a donné pouvoir à M. Jean-Raphaël RIZZOLI  
M. Pierre MARCAUD, excusé

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde. Les conseillers acceptent cette proposition.

## **1. Désignation du secrétaire de séance**

Madame Céline GARNIER est nommée secrétaire de séance.

## **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2017**

Madame Céline GARNIER donne lecture du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2017, celui-ci n'appelant aucune observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité.

## **3. FINANCES**

### **Point sur les finances**

Madame Céline GARNIER présente la situation financière au 12 janvier 2018 (exercice 2017) : en section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 436 613,16 € et les recettes à 450 602,11 €. En section d'investissement, les dépenses sont de 121 821,72 € et les recettes s'établissent à 97 723,39 €.

## **4. Bilan de fonctionnement de l'année 2017 : accueil périscolaire et restaurant scolaire**

### **a) Accueil Périscolaire :**

#### **HEURES ENFANT déclarées à la CAF**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	5889 h	7396 h	8530 h + 1103 h	7578 h + 3040 h	8319 h + 3186 h	8 204 h + 3273 h	<b>8476 h</b> <b>+3139 h</b>
Moyenne matin	10,1	15,6			24,8	24	<b>34.5</b>
Moyenne NAP					32.7	31.6	<b>33.5</b>
Moyenne soir	16,9	19,5			35,6	36,2	<b>37.4</b>

### **Estimation des charges Accueil de loisirs périscolaire année 2017**

Total des charges : 55 510 €

Total des recettes : 38 065 € (CAF : 21 867 €, ETAT : 3 783 €, USAGERS : 12 415 €)

Prix de revient : 52 510 € / 11 615 h = 4,52 € / Heure de présence pour 1 enfant  
(Rappel prix de revient 2016: 4,47 €/h) Reste à charge à la commune : 1,24 €/h

## **b) Restaurant scolaire**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Nb Repas Enfant</b>	3360	3342	3765	4389	4897	5276	5413	<b>5951</b>
<b>Moyenne</b>	24.2	24	27.3	31.3	35.4	37,7	38,9	<b>41,9</b>

## **Estimation des charges restaurant scolaire année 2017**

Total des charges : 32 120 €

Total des recettes : 25 082 €

Coût réel d'un repas: 32 120 € / 5 951 = 5,40 € (Rappel 2016 : 5,45 €)

Reste à la charge de la commune : 7 038 € soit 1,18 € par repas (rappel 2016 : 1,5 €)

## **5. Rapport annuel d'activité et de développement durable 2016 du GRAND CHALON**

Les élus prennent acte de rapport d'activité et de développement durable 2016 du GRAND CHALON, celui-ci est consultable en mairie.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport concernant la commune pour l'année 2016 :

### **Fonds de relance :**

- Aménagement du chemin neuf et création d'un nouveau réseau d'évacuation pour les eaux usées de la salle polyvalente : **3 671.50€**
- Acquisition d'un terrain, réfection et aménagement de la rue du Montet : **14 830€**
- Travaux dans la salle des fêtes : **14 129.81€**
- Acquisition de matériel pour l'école et de matériel technique et création d'une plateforme au Monument du Souvenir : **2 146€**

### **Soutien à l'ingénierie :**

- Assistance technique sur conseils : travaux dans la salle polyvalente

### **Petite enfance :**

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 8

### **Instruction des autorisations d'urbanisme :**

- Certificats d'urbanisme : 1 - Déclarations préalables : 20 - Permis de construire : 6

### **Eau et Assainissement :**

- Travaux rue du Montet : 59 500 €
- Branchements : rue de la Grande Vigne, rue du Montet et rue de Chagnelot : 473 500 €

### **Politique culturelle :**

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 7 élèves de Farges les Chalon

## **6. INVESTISSEMENTS 2018**

Les conseillers municipaux listent d'éventuels travaux à prévoir en 2018. Cette liste n'est pas exhaustive.

Eglise : Accessibilité et chauffage

Local Technique : Porte atelier

Aménagement de la voie communale 5

Matériels et outillage local technique

Ecole maternelle : Réfection des toilettes /WC

Ralentisseurs

En 2019 : Opération voirie

## 7. Farg'Infos

Le bulletin municipal de janvier sera distribué dans les jours à venir. Remerciements à M. Pierre GRESS pour le travail effectué.

## 8. Mise à jour du Plan communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Plan Communal de Sauvegarde a été approuvé lors de la séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2013. Ce plan regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Celui-ci nécessite une mise à jour des moyens humains et techniques. Après avoir pris connaissance de ce document et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde tel qu'il est présenté et autorise monsieur le Maire à transmettre les éléments du plan communal de sauvegarde aux différents services concernés et à signer tous documents concernant cette affaire.

Monsieur Dumas informe les élus que le site internet « géorisques.gouv.fr » offre l'accès à de nombreuses bases de données sur les risques naturels et technologiques du territoire et notamment sur chaque commune.

## 9. Questions Diverses

- La conférence débat animée par Claire LECONTE sur le temps de l'enfant et les rythmes scolaires aura lieu le jeudi 8 février à 18H15 à la salle polyvalente.
- Un agent communal a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1 mars 2018.
- Le procès verbal de mise à disposition du local pour le Relais Assistantes Maternelles du GRAND CHALON a été voté au bureau communautaire. Une rétribution pour la mise à disposition va être versée à la commune avec des arriérés sur 4 ans.
- Une réunion avec FREDON BOURGOGNE est programmée le 30 janvier à 9H00 en présence d'élus et des agents techniques pour le lancement du plan de désherbage. Un point sera fait sur les pratiques d'entretien actuelles et une présentation de l'action à menée sera étudiée.
- Remerciements des Délégués Départementaux de l'Education Nationale pour la subvention que la commune leur a accordée.
- Prochaines réunions :
  - 9 et 10 février. Elections du Conseil de jeunes
  - 7 mars : réunion publique pour la journée citoyenne
  - 26 mai : journée citoyenne
  - 26 janvier et 29 juin : représentation des ateliers périscolaires

### Associations

- Soirée « couscous » le 17 mars organisée par l'association des Parents d'élèves
- 16 et 17 juin, festival de bandes dessinées par l'association Saône en bulles

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 23 février 2018 à 18H00

Le Maire  
  
Sylvain DUMAS